

COMMENT DETRUIRE L'HOPITAL PUBLIC !



Il faut rationaliser les dépenses de l'hôpital public pour faire des économies. En clair les hôpitaux publics dépensent trop, il faut donc leur fixer des quotas, et les sanctionner en cas de dépassement. On va donc établir des « tickets de rationnement » : c'est-à-dire que lorsqu'un hôpital aura épuisé son volume de soins autorisés, il ne pourra plus fonctionner ! Si vous voulez vous faire soigner, soit vous attendez l'année d'après, soit vous allez dans... une clinique privée !

Car il faut être clair, cette mesure n'a pas du tout vocation à réduire les dépenses de santé, mais seulement de limiter le champ de l'hôpital public et de la sécurité sociale. Le seul but est d'offrir aux cliniques et aux assurances privées un marché très juteux : bienvenue dans le monde de la concurrence libre et non faussée ! Et cerise sur le gâteau, pour limiter les activités les plus rentables de l'hôpital public qui pourraient gêner le développement du privé, l'hôpital public se verra imposer une sanction financière en cas de dépassement !

Pour mettre en place cette concurrence, on a instauré la tarification à l'acte : le T2A. En sachant qu'à terme le but est que le secteur public se charge des cas les plus lourds et qui n'intéressent pas les cliniques privées. Le secteur rentable au privé pour rémunérer grassement les actionnaires, le secteur non rentable à la charge de l'hôpital public et de la sécurité sociale !

On veut utiliser la T2A pour créer un pseudo marché, à partir d'un coût moyen national fixé par une échelle des coûts révisée chaque année. Ce qui conduit à ce que 50% des hôpitaux soient, par définition, en déficit, situation qui leur imposerait de développer des activités rentables et de se débarrasser de celles qui ne le sont pas, et si cela ne suffit pas, de mettre en place des plans sociaux, autrement dit des suppressions d'emplois.

La mort de l'hôpital public, au sens où nous l'entendons, est programmée. Elle est portée par ce mot d'ordre de la convergence entre le public et le privé, qui amène à introduire du privé dans le public et quelques règles « publiques » dans le privé pour parvenir à un système unique. Dans le même temps, le ministre annonce la diminution du remboursement des actes hospitaliers par la sécurité sociale, alors que les hôpitaux n'ont pas les moyens de fonctionner et que leurs missions de service public ne sont pas reconnues.

Avec toutes ces réformes, c'est encore moins de crédits, moins de moyens, moins de personnel pour l'hôpital. Ce sont les malades et spécialement ceux des classes populaires qui vont payer de leur santé cette casse programmée de l'hôpital, ainsi que le montre le relèvement de la franchise hospitalière de 91 à 120 euros, soit une augmentation de 32% pour les malades.

Le droit à la santé et à l'accès aux soins de qualité pour tous et toutes sont remis en cause par la politique libérale de Sarkozy qui mène tout droit à la privatisation. La fermeture des hôpitaux de proximité, la loi Bachelot « Hôpital, patients, santé, territoires », l'augmentation des franchises, du forfait hospitalier, éloignent toute une catégorie de la population à l'accès aux soins. L'avenir du service public de santé s'annonce très sombre pour les personnels et les malades. Mais l'avenir de grands établissements cotés en bourse s'annonce sous les meilleurs auspices, des cliniques de riches pour soigner les riches et ...pourquoi soigner les pauvres ? Le méritent-ils ? Sarko nous le dit « à chacun selon son mérite ».....

Conscience Citoyenne Responsable

LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

<http://2ccr.umblog.fr/>

Réfléchir par soi-même et lutter contre la propagande

**Un autre
monde est
possible !**